Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 12 — Edmonton, semaine du 20 au 26 mars 1998 — 16 pages — 60c

ACFA Centralta:

Une année remplie de projets

PATRICIA HÉLIE

St-Albert

L'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Centralta avait lieu le 14 mars dernier au sous-sol de l'église de St-Albert.

C'est sous le signe du regain de vie que s'est déroulée cette dernière année pour l'association régionale. Selon le président de l'organisme, Ernest Chauvet, cette vitalité est attribuable à l'équipe. «Nous prenons notre place comme leader du développement communautaire. L'atmosphère est positive et les défis sont nombreux. Nous avons une équipe dynamique avec une vision claire de ce que l'on veut accomplir dans chaque secteur de développement.»

Que ce soit avec le souper de Noël, le Carnaval d'hiver, les spectacles de L'UniThéâtre, de Jacques Chenier et des Francofous, la Fête au village ou la Journée des aînés, on pourra dire que le secteur socioculturel n'aura pas chômé au cours de la dernière année.

Même chose pour les secteurs politique, économique-touristique, communication-visibilité, jeunesse, patrimoine-histoire, migration-immigration et ressources humaines. Chacun de ces domaines a eu son lot d'activités. Côté économique et touristique, Martin Blanchet a été embauché comme contractuel afin de développer le dossier et s'assurer du succès des tours touristiques qu'on voudrait implanter. L'inventaire des produits touristiques a déjà été fait. On a aussi fait des présentations à Destination Canada-Ouest et à la Chambre de commerce de Legal. Ce secteur devrait d'ailleurs prendre beaucoup d'ampleur au cours des prochaines années et a le potentiel de devenir une importante source de revenus pour l'ACFA qui tente toujours d'accéder à l'autosuffisance, concept qui fait l'objet d'un projet en collaboration avec les ACFA régionales de Plamondon, Fort McMurray, Bonnyville et St-Paul.

Pour ce qui est du volet patrimoine, un premier panneau historique, peint par Marc et Daniel Michaud, a été dévoilé en octobre dernier. L'objectif pour 1998, afin de raviver la fierté de la régionale, est de peindre quatre panneaux et quatre tableaux historiques. «Ce projet assurera que notre histoire sera connue et appréciée par plusieurs pour les générations à venir», souligne Ernest Chauvet. La régionale de Centralta participe maintenant à un projet de recherche avec la Faculté Saint-Jean afin de trouver des anecdotes historiques susceptibles de devenir des sujets de tableaux historiques.

Côté financier, les chiffres sont à l'image du succès qu'a connu la régionale cette année. Un plus grand nombre d'activités a engendré de meilleurs revenus et de plus grandes dépenses, mais l'année se termine avec un léger surplus de 4 197 dollars qui viennent s'ajouter aux 86 602 dollars de surplus accumulé au cours des dernières années. On peut également souligner que l'ACFA régionale de Centralta, forte d'une trentaine de membres de plus que l'année dernière, se place au troisième rang au chapitre du nombre de membres (575 membres), et ce à travers les dix régionales de la province.

Le nouveau conseil d'administration de l'association sera composé de Claude Michaud, Jules Jasmin, Rémi Thibaudault, Sheila Risbud, Ernest Chauvet, Solange Bachand, Benoît Gaultier, Louis Forcade et Pierre Vincent. Les postes de président, vice-président, secrétaire et conseillers seront définis lors de la première réunion du nouvel exécutif qui aura lieu dans quelques semaines mais M. Chauvet a déjà annoncé qu'il accepterait de reprendre la présidence, si on le lui offrait.

La soirée s'est terminée avec un spectacle de talents locaux mettant en vedette les étoiles du futur et celles du passé.



Le nouvel exécutif de l'ACFA régionale de Centralta. Dans la première rangée, de g. à dr., Mme Solange Bachand, M. Rémi Thibaudault, Mme Sheila Risbud et M. Benoît Gaultier. À l'arrière, on reconnaît MM. Ernest Chauvet, Claude Michaud, Pierre Vincent, Louis Forcade et Jules Jasmin.

Cette semaine...

L'AIPLF de passage en Alberta... — à lire en page 2

Le colloque annuel de la FPFA... — à lire en page 3

Les femmes et le sacerdoce... — à lire en page 5

Olympiades des sciences à la Faculté... — à lire en page 6

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

KX119 (J) 13L 5
10015349
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

"La seule façon de se faire un ami est d'en être un."

- *Ralph Waldo Emerson*

L'AIPLF à Edmonton

L'Alberta devrait être reçue membre en août prochain

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

La mission régionale annuelle des parlementaires de la Région Amérique de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) était à Edmonton le 9 mars dernier. Cette démarche visait à consolider la concertation avec les institutions et organismes de la francophonie d'Amérique en vue de promouvoir le rayonnement de la langue et de la culture françaises à l'échelle du continent.



Photo: François Pageau

Des invités de marque...Louisette Villeneuve, présidente de l'ACFA provinciale, discute avec Ken Kowalski, leader parlementaire de l'Alberta.

Cette présence de l'AIPLF à Edmonton avait aussi pour but de remplir l'ultime condition imposée aux gouvernements qui désirent devenir membres permanents de l'AIPLF. Le candidat doit tout d'abord envoyer une représentation à l'assemblée annuelle de l'AIPLF durant trois années consécutives. Ensuite, une délégation de l'Assemblée se rend sur place pour vérifier le bien fondé de la demande et la vitalité de la communauté francophone. La mission fait ensuite une recommandation au bureau chef de Paris pour l'inclusion du membre en probation.

En Alberta, c'est l'honorable Schumaker qui a eut l'idée de poser la candidature de l'Alberta. Il a demandé au député Paul Langevin, alors député indépendant, de piloter le dossier. Il est à souligner que c'est la Chambre, une institution non-partisane, qui doit faire la demande. La présence de la mission à Edmonton représentait donc l'aboutissement de trois années de travail pour monsieur Langevin.

Les parlementaires présents représentaient plusieurs provinces du Canada ainsi que le gouvernement fédéral. Ils ont rencontré des membres de la communauté au restaurant Amandine de La Cité francophone après avoir passé la journée en session. L'honorable Ken Kowalski, leader parlementaire, a pris la parole en français à la législature albertaine pour souligner la présence des délégués de langue française. Il a aussi pris part au banquet, tout comme Raj Pannu, du Parti néo-démocrate et Gene Zwozdewski du Parti libéral.

C'est lors de l'assemblée annuelle de l'AIPLF, qui se déroule cette année à Aylmer, Québec du 18 au 23 août, que l'Alberta pourra être admise en qualité de membre permanent de l'organisme.

Des jeunes filles francophones en vedette au soccer

La p'tite équipe va loin

PAUL DENIS

Edmonton

Une équipe de soccer intérieur, composée de jeunes filles du secteur Bonnie Doon, a remporté le championnat de la ville d'Edmonton et se rendra le 21 mars prochain aux championnats provinciaux à Calgary.

C'est tout un exploit pour ces jeunes filles de la division *moins de treize ans*, car l'équipe ne compte que treize joueuses (16 étant le nombre normal), dont quatre pourraient encore jouer au niveau des moins de 11 ans. De plus, la francophonie est bien présente puisque huit des jeunes filles fréquentent l'école Maurice-Lavallée.

Grâce à un entraînement rigide et un engagement total de la part de tous les participants, jeunes filles, parents et entraîneur, cette équipe a connu un succès au delà des espoirs de début d'année. «La fiche de 16 victoires et une seule défaite au cours de la saison régulière témoigne de cet engagement total de la part de mes joueuses» de dire Yves Paradis, entraîneur.



Photos: Yves Caron

L'équipe féminine de soccer de Bonnie Doon: des gagnantes sur toute la ligne.

Yves Paradis, entraîneur

Fort des points techniques que l'entraîneur Paradis a enseigné aux jeunes filles, l'équipe a pu développer un amour du soccer qui s'est manifesté dans la joie de vivre et de faire compétition en camarade d'équipe. C'est ce qui permet aux jeunes filles de goûter à l'esprit d'équipe et au partage des joies et des peines du groupe.

En plus de la technique du soccer, l'entraîneur a aussi réussi à inculquer un désir chez les filles de tout faire pour aller chercher la victoire même contre les équipes les plus renommées. C'est cette détermination évidente dans le jeu des filles qui a souvent fait la différence entre la victoire et la défaite.

Les jeunes filles sont : Lise Beaudoin, Geneviève Bock-Caron, Julie Cadrin, Claire Cavanagh, Tierra Connor, Devon Cunningham, Shamira DaSilva, Joëlle Denis, Kathryn Herzog, Eve-Marie Loncke, Kerry McGinnis, Véronique Paradis et Jessica Paterson-Robert.

Colloque de la FPFA

Sous le signe du partenariat

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

***Partenariat scolaire: foyer-école-communauté*, voilà le slogan du 11e Colloque annuel de la Fédération des parents francophones de l'Alberta qui s'est déroulé à Edmonton les 13 et 14 mars derniers.**

C'est le vendredi soir qu'a débuté le colloque avec une conférence de Michel Lafortune, psychologue et chargé de cours à l'Université de Sherbrooke. Intitulée *Respect, discipline et habitudes de vie avec nos enfants: comment s'en sortir?*, sa présentation portait sur les défis auxquels font face les parents d'aujourd'hui et offrait des amorces de solutions pour développer le respect et l'acquisition de nouvelles habitudes de vie.

Cette soirée a aussi été l'occasion pour la FPFA de dévoiler son projet d'Institut Guy-Lacombe de la famille, une extension du Centre de ressources du même nom. Cette nouvelle initiative a pour but de répondre à un plus grand nombre de besoins des familles francophones, pouvant aller des cours prénataux au planning financier. L'incorporation se fera sous peu, ce qui offrira la possibilité de trouver de nouvelles sources de financement. À moyen terme, cet institut pourrait se détacher de la Fédération pour fonctionner de manière quasi autonome, ne conservant qu'un seul représentant de la Fédération au sein de son conseil d'administration.



Photo: François Pageau

Le nouvel exécutif de la FPFA, élu lors du colloque. Dans l'ordre traditionnel, rangée du haut: Saulnia Lacombe, Linda Arseneault et Patricia Rijavec. Rangée du bas: Michèle Routier, Sylvie Mercier et Rita Lafrance.

Comme c'est maintenant la tradition, les organisateurs offraient, le samedi, une série d'ateliers portant sur une foule de sujets pouvant intéresser les participants, qu'ils soient des parents d'enfants au préscolaire, au scolaire ou au niveau postsecondaire, ou encore enseignants et intervenants.

Techniques d'animation, classes à niveaux multiples, guide d'accompagnement des parents constituaient le menu de certains de ces ateliers.

On retrouvait aussi un atelier qui faisait le point sur le programme de francisation Paul et Suzanne, un an après son implantation en Alberta. On donnait ainsi l'occasion à ceux qui ont fait l'expérience de ce programme de pouvoir échanger sur leurs réussites, leurs défis et leurs perceptions.

Aider au jeune enfant à devenir l'acteur principal de son apprentissage portait lui aussi sur diverses stratégies d'apprentissage utilisant, entre autres, la trousse Paul et Suzanne.

L'intégration culturelle au foyer: le projet Camuli offrait un regard sur la lecture et le concept qui sous-tend le club de lecture Camuli, un initiative qui sera offerte dans divers centres de ressources en région.

C'était aussi l'occasion de présenter des programmes postsecondaires en français, tâche dont s'est très bien acquittée Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint-Jean.

Mais l'atelier que beaucoup de monde attendait et au sein duquel on sentait la fébrilité des participants, c'était celui de Raymond Lamoureux, dans lequel il présentait son rapport sur trois scénarios possibles de refonte des conseils scolaires francophones en Alberta. C'est que le ministre de l'Éducation, Gary Mar, presse les francophones de lui présenter des modèles de gestion qui tiennent compte du désir de Calgary de s'insérer dans la gestion scolaire et de la possibilité d'une future expansion.

Dans un autre atelier, Jean Bergeron, qui a été conseiller scolaire pendant près de 14 ans, a décrit son expérience par le billet d'une présentation multimédia et a incité les participants à se lancer en politique scolaire.

Le repas du midi a donné l'occasion à Annette Labelle, représentante de la Commission nationale des parents francophones, de prononcer une brève allocution qui a bien fait rire la foule.

On a ensuite procédé à l'encan chinois, une façon amusante d'amasser des fonds, en compagnie d'un encanteur. Cette année c'est une oeuvre de Richard Arès, le nouvel Ami du Centre de ressources préscolaire Guy-Lacombe, qui a été vendue à l'encan. Les enchères se sont arrêtées à plus de 800 dollars, un bel exploit quand on pense que le tout s'est fait en une demi-heure.

Le colloque s'est terminé avec l'assemblée annuelle. En plus des traditionnelles présentations du rapport de la présidence et des états financiers, les élections cette année devaient combler cinq postes. Sylvie Mercier a été reportée à la présidence et on a choisi trois conseillères. Le poste de vice-présidence demeure vacant pour l'instant mais les statuts et règlements de l'association prévoient que le conseil d'administration pourra le combler à sa discrétion.

Participants et organisateurs se sont mis d'accord pour conserver la formule du colloque pour l'an prochain, tout en cherchant à permettre aux membres d'autres occasions de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences respectives. On s'est aussi entendu pour que la priorité cette année, pour les membres, soit de prendre sa vraie place dans les dossiers touchant l'éducation en Alberta.

Fusion possible des conseils scolaires francophones

On recommande un seul conseil pour commencer

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Le rapport Lamoureux, commandé par la Fédération des Conseils scolaires et de coordination, après avoir exploré trois scénarios possibles, recommande la fusion des conseils scolaires et de coordination qui existent présentement en un seul conseil scolaire pour commencer.

La recommandation se lit comme suit: *«Que l'on établisse un conseil scolaire public catholique francophone dans la province et que l'on accorde aux parents qui le demandent le droit d'établir un conseil scolaire francophone non confessionnel. Ceci permettrait à la province de respecter les droits confessionnels et le fait que la majorité des francophones sont catholiques.»*

La recommandation suivante laisse la porte entrouverte pour une future expansion: *«Tenant compte du fait que moins de la moitié des enfants francophones sont inscrits dans les écoles de la minorité, que la possibilité d'établir plus d'un conseil scolaire francophone catholique ou non confessionnel fasse partie de tout modèle de gestion.»*

Le rapport lui-même, composé d'une soixantaine de pages est divisé en sept parties, se penche sur le passé, le présent et l'avenir de la gestion scolaire francophone en Alberta. On y fait d'abord un bref retour sur l'établissement et l'implantation de la gestion scolaire. La section sur la gestion scolaire actuelle évalue l'efficacité du modèle actuel et fait des énoncés de principe sur les objectifs visés.

L'étude explore ensuite trois scénarios de gestion possibles: Un conseil scolaire, trois conseils scolaires et quatre conseils scolaires. Dans chacun des cas, on explore les points positifs et négatifs de chacun des scénarios et on prévoit, dans tous les cas, des services communs à tous les conseils et d'autres services qu'on retrouverait dans chaque région.

En guise de conclusion, on propose une série de 62 recommandations touchant des domaines aussi divers que le transport, les édifices et les services gouvernementaux.

Il est entendu que les recommandations peuvent être retenues ou non par la Fédération des conseils scolaires et de coordination. Un processus de consultation est aussi en cours avec d'autres intervenants dans le domaine de l'éducation, soit les parents et la communauté par l'entremise de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) et de l'ACFA. Ces consultations devront être faites dans les semaines qui suivent, puisque l'échéance qui semble avoir été demandée par le ministre serait d'un mois. Les changements à la gestion scolaire francophone pourraient même être effectués pour septembre 1998.

Les signaux que les francophones reçoivent du ministre sont cependant contradictoires; après avoir été approchés pour soumettre le scénario qu'ils préfèrent, les membres de la fédération ont eu la surprise de recevoir en janvier une lettre déclarant que le ministre aime bien l'idée d'un seul conseil. On a ensuite su la semaine dernière, par l'entremise de députés en contact avec le ministre, que ce dernier n'imposerait rien aux francophones sans leur accord; mais le vent change souvent de direction et il ne faudrait rien prendre pour acquis tant que le ministre n'aura pas reçu les recommandations finales de la Fédération des conseils scolaires et de coordination et qu'il n'aura pas fait connaître son avis.

ÉDITORIAL

La Loi n'est plus, mais les législateurs y sont encore

De nos jours, à la vitesse où les informations sont transmises, diffusées, discutées, assimilées, éliminées puis oubliées, la mémoire collective d'une société s'épuise à garder le rythme et ne semble plus être en mesure de se payer le luxe de la réflexion. Un nouveau scandale, une nouvelle controverse chasse la précédente et la ronde continue.

Il y a deux semaines, on ne parlait en Alberta que du projet de loi qui visait à mettre un plafond à la somme d'argent qui pourrait être versée aux victimes de la stérilisation dans les instituts psychiatriques albertains entre 1928 et 1972. Cette loi prévoyait aussi mettre une limite de 6 mois à la possibilité de poursuivre le gouvernement dans ce dossier, après quoi il serait trop tard. Afin de mettre tous les atouts de son côté, le gouvernement prévoyait invoquer la clause nonobstant de la Constitution afin de se dérober à la protection que la Charte canadienne des droits et libertés offre aux citoyens canadiens. On retrouve parmi ces droits celui de poursuivre le gouvernement sans limite de temps.

Bien installés dans leur arrogance de gouvernement majoritaire qui se croit tout permis, nos conservateurs se sont fait prendre les culottes baissées quand la population s'est indignée du traitement que l'on réservait aux victimes de la stérilisation. En moins de 24 heures, les bureaux de la Législature albertaine ont reçu des centaines d'appels de citoyens qui s'opposaient à la nature du projet de loi.

Monsieur Klein s'est défendu en affirmant qu'il s'agissait d'événements qui se sont déroulées il y a très longtemps. Outre le fait qu'un argument de cette nature est farfelu (tant qu'à y être, les gouvernements devraient refuser de payer leurs dettes, en invoquant le fait qu'elles ont été contractées il y a très longtemps...), il s'agit d'un manque de respect élémentaire envers les victimes.

Le plus alarmant dans cette affaire, c'est que nos dirigeants aient pu très candidement croire qu'ils pouvaient impunément museler les citoyens et violenter le processus démocratique. La Charte canadienne des droits et libertés, sans être parfaite, cherche justement à protéger les citoyens des abus dont pourraient se rendre coupables des gouvernements autoritaires. Si l'on invoque une clause dérogatoire sans nécessité fondamentale, il y a grand danger que l'habitude s'installe et que les abus se multiplient.

La loi a été retirée, rapidement et presque sans bavures; mais ceux qui l'ont conçue sont toujours en poste. Il ne faudra jamais l'oublier.



François V. Pageau

COURRIER DU LECTEUR

Monsieur le rédacteur,

La 49e Cabane à sucre d'Edmonton est maintenant derrière nous. L'événement a connu un grand succès grâce au beau temps, bien sûr, mais encore plus grâce à la réponse de la population et la participation de formidables bénévoles, commanditaires, artistes et autres participants.

Toutefois, à cause (et malgré) le succès de la Cabane, le Comité organisateur se trouve dans l'obligation de dénoncer une réalité inquiétante qui peut affecter grandement notre communauté.

Comme vous le savez, la Cabane à sucre d'Edmonton est chapeautée par une association qui a le mandat d'appuyer son comité de bénévoles dans l'organisation de cet événement. Force nous est de constater que, depuis septembre, l'ACFA régionale d'Edmonton n'a nullement rempli son mandat en ce qui nous concerne. Alors qu'elle devrait nous faciliter la tâche, elle n'a fait que ralentir notre travail, par exemple en annulant un contrat d'artiste, sans nous consulter, en tentant d'annuler la journée des écoles le vendredi, et la liste pourrait s'allonger... Il semble que cette cabane n'était qu'un fardeau pour l'ACFA alors que pour nous, elle fait honneur à notre sens de la communauté.

Des gens travaillant à l'ACFA se sont même dits et sentis bousculés par le côté fonctionnel et efficace du comité. Étions-nous trop exigeants et perfectionnistes à leur goût? Faut-il s'en vouloir de mettre les bouchées doubles pour qu'une activité de cette envergure fonctionne? Et puis, avions-nous le choix?

Le Comité organisateur a déployé efforts et énergies pour préparer une belle cabane, votre cabane, et pour que les gens de tout âge s'y rencontrent et s'y amusent. Et on s'y est amusé! Mais l'attitude de l'ACFA régionale, elle, ne nous a pas amusée du tout. Être victime de la désorganisation, c'est ni plus ni moins que déplorable, voire inacceptable. Nous ne pouvions taire le manque d'efficacité, surtout émanant de personnes qui doivent se mettre au service de leur communauté francophone et appuyer leurs bénévoles. L'incompétence nuit au développement d'une communauté. Les profondes insatisfactions qu'elle entraîne aussi.

Les membres de l'ACFA qui ont oeuvré pour le Comité organisateur de la Cabane à sucre d'Edmonton ne peuvent fermer les yeux devant l'inacceptable et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous nous sentons obligés de transmettre ce message plein d'inquiétudes. Nous recommandons donc de vifs changements au sein de l'ACFA en tant que bénévoles, mais aussi en tant que jeunes, parents, retraités et membres actifs de notre communauté. Nous faisons aussi appel à une solidarité francophone afin de veiller à ce que notre principal organisme, l'ACFA régionale d'Edmonton, agisse de façon responsable et transparente pour le bien-être et l'épanouissement de notre communauté.

Le Comité organisateur de la 49e Cabane à Sucre

Chantal Grégoire, Lise Holeton, Edmond Laplante, Marie Lavoie, Renée Lévesque, Léonce Marcotte, Marie-Claude Meunier, Julie Parent, Claude St-Onge.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié dans votre édition du 6 mars dernier une annonce du réseau anglais de Radio-Canada qui recherche un «directeur de télévision». L'initiative de nos collègues anglais de publier dans le journal français de l'Alberta autant que dans les journaux anglais est excellente et je l'applaudis. Toutefois, j'aimerais rassurer vos lecteurs sur deux points.

La télévision anglaise cherche à embaucher un réalisateur pour la mise en ondes de leur émission de nouvelles de 18h00, ce qu'on appelle en anglais «a studio director» d'où le quiproquo dans la version française de l'annonce. Vos lecteurs comprendront aussi alors que l'émission qui couvrira «exclusivement Edmonton» est celle de la CBC et non de l'*Alberta Ce soir* qui conserve fièrement son mandat provincial.

Lionel Bonneville
Directeur de la télévision française de l'Ouest

Directeur: François Pageau
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam



Fondation Donatien Frémont, Inc.

APF

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:
Calgary — Alain Bertrand
Centralta — Martin Blanchet
Fort McMurray — Nicole Pageau
Lethbridge — Mireille Dunn
Plamondon — Joël Lavoie
Médecin Hat
Red Deer — Claire Hélie
Rivière-la-Paix — Noëlla Pillion
Saint-Paul

—OPINION—

Les femmes et le sacerdoce dans l'Église

Je ne suis pas un spécialiste en théologie. Mes études en éducation morale et religieuse m'ont donné une certaine perspective mais je suis conscient du fait que plusieurs éminents théologiens pourraient réfuter mes propos en citant des auteurs qui, sans doute, ont échappé à mes recherches, elles-mêmes incomplètes. Toutefois, ne serait-ce que pour lancer un débat qui me semble plus que nécessaire, je prends le risque d'annoncer publiquement les résultats de mes lectures.

Au lendemain de la Journée internationale de la femme, il est de mise de s'interroger sur les progrès des femmes en matière d'égalité et de reconnaissance sociale. Force est de reconnaître qu'un domaine qui semble immuable est l'accès à la prêtrise pour les femmes. En effet, malgré une implication soutenue des femmes, religieuses et laïques, à tous les niveaux d'administration des paroisses catholiques, l'accès au sacerdoce leur est toujours interdit. Dans cette lettre, j'aimerais étudier les arguments invoqués par les opposants au sacerdoce des femmes dans l'Église catholique romaine.

En 1976, le pape Paul VI soumet la question à une commission d'études formée de vingt experts en théologie. Ces experts sont unanimes pour dire que le Nouveau Testament en lui-même ne permet pas de trancher de façon définitive sur l'accès à la prêtrise pour les femmes. Au terme de son travail, cette commission d'étude se prononce à 12 contre 5 (1 abstention et 2 absences) en faveur de l'ordination des femmes. Le pape Paul VI a ignoré les conclusions de ce rapport dans ses lettres et encycliques subséquentes.

Aux États-Unis, en 1980, le franciscain Richard Skelba et le jésuite Richard McCormick se prononcent clairement en faveur de l'ordination des femmes. M. McCormick souligne que les églises catholiques perdent leurs meilleurs fidèles en raison de ce refus obstiné d'admettre les femmes aux plus hautes fonctions sacerdotales. M. Skelba, dans une lettre ouverte, explique que le Nouveau Testament ne parle pas d'ordination de qui que ce soit et que, au contraire, l'Évangile révèle le rôle de leadership pris par les femmes ayant accompagné Jésus. Pourtant, Jean-Paul II, profitant d'un voyage en Amérique, réitère la position de ses prédécesseurs.

Plus près de chez-nous, monseigneur Gilles Ouellet, président de l'Assemblée des évêques du Québec de 1990, expliquait que 62% des étudiants en théologie sont des femmes (la proportion est plus élevée à la Faculté Saint-Jean). De plus, il écrit que les dogmes sont souvent le produit de l'inertie et de l'habitude et qu'ils doivent être changés. Le père Ouellet souligne que les plus récentes études démontrent que le message de Jésus est destiné à tous, sans considération pour le sexe, la race ou les différences culturelles.

La référence au concept d'habitude est intéressante. En fait, il s'agit de faire une distinction entre les traditions de l'Église, qui elles doivent être inspirées de Jésus lui-même (la communion par exemple) et les coutumes et habitudes qui nous viennent d'un consensus social qui n'est pas nécessairement justifiable. Il est très intéressant de noter qu'un très grand nombre de prêtres eux-mêmes semblent traiter de la question du sacerdoce des femmes comme une coutume sociale qui, éventuellement, devra changer.

Il semble que le seul argument majeur des tenants du sacerdoce réservé aux hommes soit le suivant: les femmes manquent d'une certaine ressemblance avec le Christ et, par conséquent, elles ne peuvent être ordonnées prêtres. En d'autres mots, les prêtres doivent «imager» le Christ et, ce dernier étant un homme, une femme ne saurait personnifier un homme. J'ajouterais ici que cette position trouve ses racines chez St-Augustin qui disait que les femmes seules ne peuvent ressembler à Dieu mais que les hommes, eux, sont à l'image de leur créateur.

Cette position était celle adoptée par Paul VI (*Inter Insigniories*). C'est évidemment une position intenable et Jean-Paul II lui a substitué un ordre de silence sur le sujet (*Ordinatio Sacerdotalis*). Jean-Paul II a beaucoup écrit sur la revalorisation des femmes dans l'Église mais il a aussi utilisé son autorité pour fermer la porte, avec une fin de non-recevoir, aux tenants de l'ordination des femmes. Il est toutefois difficile de garder clos un tel battant. Au dernier Synode des Évêques d'Amériques, les théologiens de la libération que sont les évêques d'Amérique du Sud et d'Amérique Centrale ont ardemment critiqué le rejet du sacerdoce des femmes par l'Église catholique romaine.

Dire que Jésus a choisi douze hommes pour l'entourer ne tient pas. On sait qu'un certain nombre de femmes l'accompagnaient et, plus encore, tel que dans l'épisode de Marthe et Marie, il s'adressait à elles ouvertement.

Dire que seul un homme peut personnifier le Christ réduit Jésus à son corps d'homme. Mère Thérésa, de par son amour, son partage et son in-conditionnel don de soi, ressemblait beaucoup plus à Jésus que tous les hommes que je connais.

En fait, sans vouloir généraliser, le message de Jésus, un message d'amour, de partage et de pardon, est peut-être vécu pleinement par un plus grand nombre de femmes que d'hommes et c'est ce message seul, et non les coutumes sociales, qui devrait inspirer toutes ordinations.

Maintenant, les peuples changent avant les royaumes. Il est inutile d'attendre une réforme «par le haut». Rome ne bougera pas avant longtemps et, à ce moment, l'Église catholique en sera peut-être à son dernier souffle. La réforme doit venir de nos évêques et de nos prêtres qui ont le droit et le devoir de déléguer aux religieuses, sinon aux laïques, les tâches qu'ils n'ont plus le temps ou les ressources d'accomplir. Quelles sont ces tâches? Les religieuses, dans plusieurs paroisses, ont déjà en main toutes les tâches administratives jusqu'alors réservées aux prêtres. Il s'agit maintenant de leur confier aussi, et à juste titre, la tâche des sacrements: le baptême, la communion, la réconciliation, la confession, le mariage, l'ordination et les derniers sacrements. Certes, qu'une femme remplisse ces fonctions pourrait faire réagir Rome ou ses prélats. Mais c'est ainsi que les réformes s'opèrent et ces réactions ne sauraient qu'être bénéfiques pour l'Église elle-même.

Pierre Rousseau
St-Albert

Consulat général de France

On offre des bourses de stages pour les jeunes adultes

FRANÇOIS PAGEAU
Edmonton

Le Consulat général de France à Vancouver met à la disposition des jeunes de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des T.N.O. un certain nombre de bourses pour un stage *Connaissance de la France* à Saint-Pierre et Miquelon du 29 juin au 13 juillet 1998. La bourse couvre tous les frais sur place mais pas le voyage jusqu'à Saint-Pierre.

Pour être admissible, il faut être Canadien, âgé de 18 à 25 ans, être sportif, aimer marcher dans la nature et passer des journées en mer à observer des cétacés et des oiseaux.

Les trois points forts du stage étant la découverte de la nature, celle de la culture et de l'histoire, et l'immersion linguistique, il est souhaitable que les intérêts des stagiaires les portent vers la biologie, les sciences humaines et le français. Les étudiants aimant la voile pourront également se perfectionner dans ce domaine (ou découvrir les sports nautiques).

Les candidats doivent aussi rédiger une lettre de motivation.

Pour de plus amples renseignements sur les bourses, communiquer avec:
le Consulat Général de France, 1201 - 736 Granville Street, Vancouver B.C. V6z 1H9
Tél.: (604) 681-4345, poste 233; télécopieur: (604) 681-4287.
Courriel: bcle@mindlink.bc.ca

Olympiades de sciences:

Une première réussie!

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les toutes premières Olympiades de sciences ont eu lieu à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton le 13 mars dernier et, si on se fie au succès de l'événement, une deuxième édition aura certainement lieu l'année prochaine.

Organisées par l'Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean et secondées par quelques enseignants, les Olympiades de sciences mettaient en compétition des élèves de la septième à la neuvième année chez les juniors et de la dixième à la douzième année pour les seniors dans des épreuves de sciences. Par exemple, pour les deux catégories, la première épreuve consistait à monter une structure en hauteur à partir de spaghetti, guimauves, pailles, verres en carton, journaux, lasagnes et autres objets hétéroclites.

La seconde épreuve, chez les juniors, était celle des catapultes. Chaque équipe avait préalablement mis au point une catapulte et devait la mettre à l'épreuve, autant du côté de la force de propulsion que du côté de la précision de l'engin. Chez les seniors, la seconde épreuve consistait à épurer des échantillons d'eau contaminée avec différentes substances.

Pour Marc de Montigny, un des enseignants impliqués dans l'organisation de l'événement, le succès de la journée est imputable au travail effectué par les étudiants de la Faculté. «En tout, il y a peut-être une cinquantaine d'étudiants qui ont participé à l'élaboration et à la mise en oeuvre de cette journée. On a une grosse année en sciences. Il y a beaucoup d'étudiants et ils sont dynamiques, ils sont bons dans leurs études et ils ont aussi pris le temps d'organiser l'activité, alors chapeau aux étudiants qui se sont impliqués.»

Il y a quelques années, la Faculté avait l'habitude d'organiser une Expo-Sciences pour les jeunes du secondaire, mais en 1995, l'événement a disparu, laissant un vide. Les organisateurs ont donc pensé combler cette absence par des olympiades qui mettraient à l'épreuve les mêmes habiletés que l'Expo-Sciences.

Pour M. de Montigny, l'avantage des olympiades est que plus de jeunes peuvent participer. «Un professeur du secondaire qui n'a pas beaucoup de temps va devoir se concentrer sur deux ou trois élèves pendant une année complète pour réaliser un projet d'Expo-Sciences alors que les Olympiades de sciences ne se préparent qu'un mois à l'avance et peuvent inclure toute la classe. C'est donc plus facile d'accès et plus excitant pour les jeunes puisqu'ils ont vraiment l'impression d'être en compétition les uns contre les autres.»



L'équipe sénior de l'école Notre Dame de Red Deer. Ils sont en première position au classement final.

En même temps qu'une activité de sciences compétitive, les Olympiades sont une excellente occasion de promotion pour la Faculté Saint-Jean ainsi que pour les sciences en général. «Plusieurs activités communautaires francophones sont à caractère musical ou culturel. Ici, c'est un concept complètement différent qui leur donne (aux jeunes) l'idée que la science peut se faire en français et qu'elle permet de rencontrer des jeunes de d'autres écoles», explique M. de Montigny.

Fait à souligner, seulement une école d'Edmonton était représentée et seulement trois écoles françaises étaient présentes sur les huit participantes. Les écoles Coloniale (Beaumont), Camille J. Lerouge (Red Deer), Ste-Marguerite-d'Youville (St-Albert), RF Staples jr et sr High School (Westlock), Maurice-Lavallée (Edmonton), Boréal (Fort McMurray), LaPrairie (Red Deer) et Notre-Dame (Red Deer) ont participé à l'activité de sciences pour un total de 107 élèves.

Au moment de mettre sous presse, les résultats chez les juniors n'étaient toujours pas disponibles.

Chez les senior, l'école d'immersion secondaire Notre-Dame de Red Deer a remporté la première place, l'école d'immersion Sainte-Marguerite-d'Youville a remporté la deuxième place alors qu'un deuxième groupe de cette même école remportait la troisième place.

Mrs. Warren's Profession ***au Citadel***

John Ullyatt et la nature du jeu

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Les meilleures écoles, les plus beaux vêtements, la meilleure société, un mariage possible.... Madame Warren a tout donné à sa fille, mais à quel prix? La jeune Vivie a un avenir prometteur, mais le passé secret de sa mère pourrait le mettre en péril. C'est là le noeud central de la pièce *Mrs. Warren's Profession*, un classique de Georges Bernard Shaw présenté au théâtre Citadel d'Edmonton du 21 mars au 12 avril prochain.



Goldie Semple (Mrs Warren) et John Ullyatt (Frank Gardner) dans *Mrs. Warren's Profession*, au théâtre Citadel.

Dirigée par Glynis Leyshon de Vancouver, cette production met en vedette Goldie Semple, Jennifer Clement, John Ullyatt, William Webster et Larry Yachimec.

John Ullyatt, qui interprète Frank Gardner dans la pièce, est un comédien bilingue originaire de Montréal que les francophones ont eu le plaisir d'apprécier dans la pièce *La Maison rouge* de Manon Beaudoin, présentée par le **Théâtre du Coyote** l'an dernier.

Formé à l'Université de l'Alberta, John consacre sa carrière au théâtre et a eu l'occasion de jouer dans un grand nombre de productions à Edmonton: *Othello, An ideal Husband* et *South China* pour le **Citadel**; *Sweeny Todd* pour le **Phoenix Theatre**; *Letter in Wartime* pour le **Workshop West** et la série des *Dr. Grot* pour le **Generic Theatre**. Il a aussi remporté un Sterling Award pour le meilleur comédien de soutien.

John faisait partie de la distribution de cette pièce à Vancouver, avant de se déplacer avec elle à Edmonton. « Ça a été bien reçu par tous le monde à Vancouver, même si le sujet de la pièce est assez controversé; Shaw était un vrai socialiste et ses positions ont suscité des réactions de la part de l'auditoire, qui venait discuter avec nous après la pièce.»

Jouer du répertoire de cette époque, cela pose aux interprète des problèmes particuliers. «J'ai joué beaucoup de classiques ces derniers temps (Wilde, Shaw) parce qu'il faut bien manger... (*rires*) Cela dit, j'aime beaucoup ce genre de théâtre. C'était une époque (fin du XIXe siècle) qui a vu l'arrivée de beaucoup de changements: pour les ouvriers, pour les femmes, pour toute la société, et ça se reflète dans les thèmes du théâtre contemporain.»

« En ce qui concerne le jeu, on voit vite la différence entre le jeu moderne et le jeu de cette époque. Le jeu moderne est caractérisé entre autres par l'utilisation du silence, des pauses, du jeu intériorisé. Le théâtre de l'époque de cette pièce de Shaw, au contraire, est très verbal, plein de discussions et d'illustrations d'idées très complexes. Ce n'est pas très naturel, mais le défi pour un comédien est de jouer les idées et les émotions et de les rendre aussi naturelles que possible. Pour le rôle de Frank, que j'interprète, j'ai dû travailler fort pour être aussi intelligent que lui... (*rires*) Mais j'ai eu la chance de travailler avec Glynis Leyshon, une metteure en scène qui nourrit le jeu des comédiens et qui avait des idées très précises à faire passer dans cette pièce.»

Vivre du théâtre au Canada, comme le veut le cliché, n'est pas facile; il faut être prêt à se déplacer. « Je vis à Edmonton mais j'ai passé huit des douze derniers mois en dehors de la province: Vancouver, Toronto, etc... Il faut faire des sacrifices. Mais j'aime beaucoup mon travail et j'en suis très fier. Et j'ai hâte de jouer encore en français! *La Maison rouge*, c'était un projet très spécial pour moi, une expérience incroyable. Il faut que je le fasse encore. »

Annie Bourret (APF)

Sur le bout de la langue

À quoi servent les linguistes?

Une amie me l'a encore posée l'autre jour, cette question qui me revient régulièrement : «À quoi servent les linguistes?» Qu'aurais-je dû répondre?

Qu'il existe des **puristes** capables de partir en croisade contre l'abominable *et/ou*, d'utilisation récente et parfaitement inutile en français? Certainement, qu'ils rappelleront que l'expression vient du domaine juridique et que son glissement dans la langue générale a suscité des critiques. Qu'ils mettront aussi un point d'honneur à condamner cet emploi dans des ouvrages comme des précis de difficultés de la langue française au Canada (ou d'ailleurs). Ils ont raison! Pendant des siècles, la conjonction *ou* a exprimé les deux nuances : l'exclusion (Ce sera Marie ou Daniel) et la coordination (Marie ou Daniel pourraient gagner).

Mais il ne faudrait pas oublier qu'il existe des **descriptivistes** qui se contentent de noter sans jugement ce nouvel usage en langue française. Ils émettront des hypothèses sur son enracinement en langue, grâce à des études d'emploi par région (de la **géolinguistique**), par classe sociale (de la **sociolinguistique**). Ils vérifieront sûrement la fréquence d'emploi dans les médias de masse, responsables de la propagation de nombreux termes, heureux ou malheureux.

Il est fort probable qu'un descriptiviste finira par évoquer la difficulté des gens à percevoir le sens de *ou* dans une phrase comme *Marie ou Daniel pourraient gagner*, entraînant un réflexe de précision de sens ayant des répercussions sur l'usage, de là l'emploi de *Marie et/ou Daniel pourraient gagner*, absolument transparent. Il pourrait même se servir d'arguments relevant de la **psycholinguistique** pour cela. Peut-être un **lexicologue** (spécialiste du lexique perçu comme l'ensemble du vocabulaire d'une langue) effectuera-t-il une analyse des diverses variétés de français et établira qu'*et/ou* n'est plus un trait de langue caractérisant seulement la francophonie du Canada...

Ce qui est assuré, c'est que ces deux visions différentes au sujet d'*et/ou* (le bon usage tel que prescrit et l'usage tel qu'il se dit) finiront par s'affronter chez les **lexicographes** (les linguistes qui font les dictionnaires). Dans son édition de 1993, *Le Petit Robert* acceptait *et/ou* en mathématiques et en informatique, sans mention de l'emploi en langue courante. Dans le *Multidictionnaire*, on condamne entièrement l'expression *et/ou*. Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (des éditions Le Robert) se contente de remarquer que l'emploi est parfois critiqué.

Les **grammairiens** et les **traducteurs** ou **terminologues**, gardiens et presque nécessairement amoureux de la précision et du génie du français, seront les derniers à capituler. Après l'acception d'*et/ou* dans les dictionnaires, ils résisteront le temps d'une génération, dans leurs textes, leurs précis des difficultés de la langue française.

D'ici un siècle, les **étymologistes** ou historiens de l'origine des mots d'une langue pourront disserter savamment sur l'évolution menant à la conjonction *et/ou*, grâce à l'analyse des divers ouvrages de référence. Dans deux ou trois siècles, la compréhension de textes rédigés avant 1980 et comportant des passages «obscurs» avec la conjonction *ou* exigera probablement une formation de **philologue** (spécialiste de l'étude historique des textes)....

Faites parvenir vos commentaires par courriel à **abourret@bc.sympatico.ca** *ou à la rédaction du journal.*

La Dictée PGL:

La finale à l'école Maurice-Lavallée

SYLVIE BERGEVIN ET PATRICIA HÉLIE

Le mercredi 18 février dernier, sur l'heure du dîner, avait lieu la finale de La Dictée PGL pour l'école Maurice-Lavallée.

Dix élèves de l'élémentaire ont fait cette dictée de 151 mots sous la supervision de M. Jean-Daniel Tremblay et de Mme Sylvie Bergevin. Margaret Thérien, Stéphane Doucette-Préville, Amy Anders, Catherine Kasongo, Jessica Bouchard-Durocher, Jean-François Fitamant, Mélanie Grell, Julien Gorda, Julien Filtamant et Pierre-Luc Kasongo étaient les finalistes dans leur catégorie respective.

Chacun des finalistes a reçu un certificat-cadeau de la Librairie Le Carrefour, offert par le Conseil d'école.

C'est donc Pierre-Luc Kasongo, représentant de sixième année A, qui a remporté l'épreuve avec seulement trois erreurs. Pierre-Luc sera donc le représentant de son école lors de la finale provinciale.

La Fondation Paul Guérin-Lajoie et L'Industrielle Alliance ont offert deux sacs à dos à faire tirer parmi tous les participants. Les deux gagnants sont Ewan Fortier-Taylor de quatrième année et Alexandre McLean, également de quatrième année.

En raison du très grand nombre d'écoles qui participent cette année à la Dictée PGL (soixante écoles françaises et d'immersion), les organisateurs de la Dictée pour l'Alberta ont décidé de faire deux finales provinciales, soit une pour le Sud et une seconde pour le Nord de la province. La première aura donc lieu à Calgary samedi 28 mars et la seconde à Edmonton le dimanche 29 mars prochain.

À Calgary, 24 écoles seront représentées, dont quatre écoles françaises et vingt d'immersion. À Edmonton, 36 écoles seront représentées dont douze françaises et vingt-quatre d'immersion.

La finale du Nord de l'Alberta amènera d'ailleurs un élément nouveau cette année avec une équipe de correcteurs composée de représentants des ACFA régionale et provinciale, de Radio-Canada, du Franco, de la Direction de l'éducation française, de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et de l'Alliance française.



Photo: Jean-Daniel Tremblay

Première rangée, de g. à dr.: Jessica Bouchard-Durocher, Stéphane Doucette-Préville. Deuxième rangée: Margaret Therrien, Pierre-Luc Kasongo, Jean-François Fitamant. Troisième rangée: Julien Fitamant, Julien Gorda, Mélanie Grell, Catherine Kasongo. Absente sur la photo: Amy Anders.

Chorale de la Faculté Saint-Jean

C'est le concert de printemps

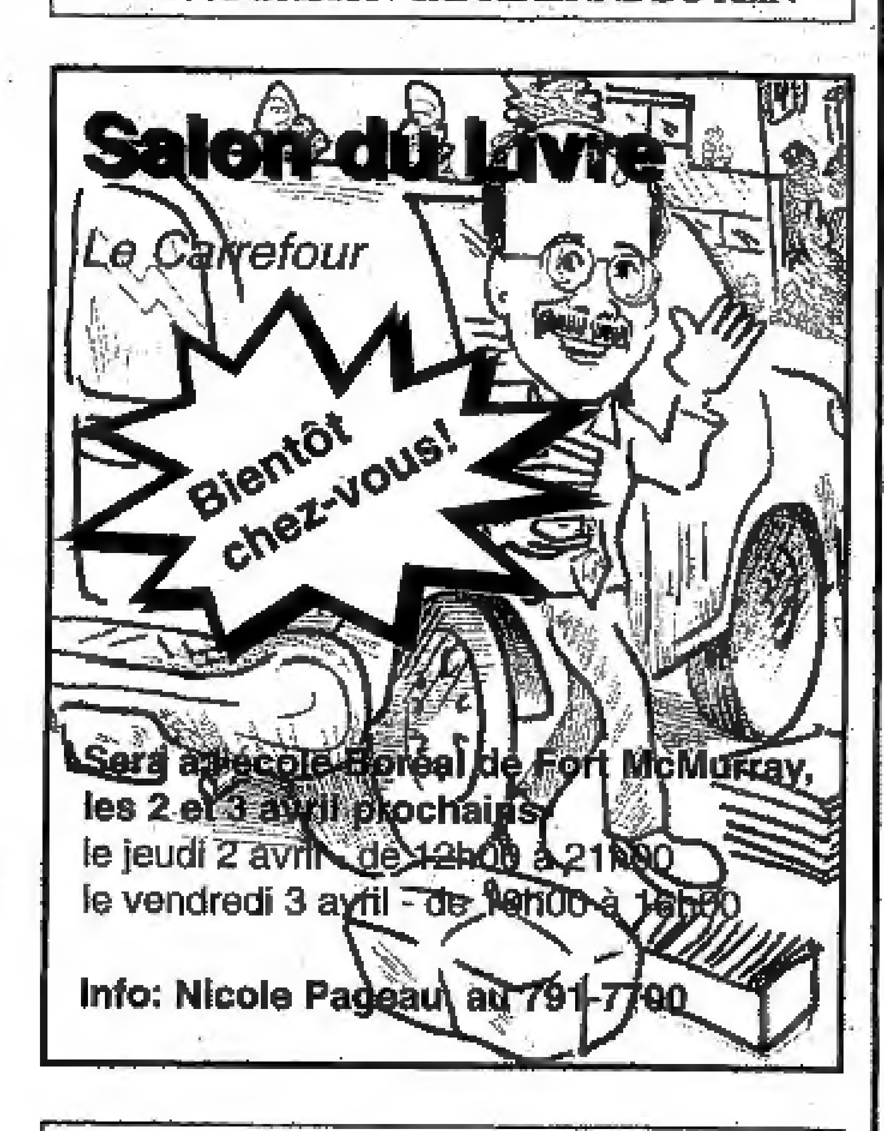
FRANÇOIS PAGEAU
Edmonton

La chorale de la Faculté Saint-Jean donnera son troisième concert annuel de printemps le 4 avril prochain à la *All Saints Anglican Cathedral*, 10035 - 103e rue à Edmonton.

La chorale compte maintenant 55 membres, en majorité des étudiants et étudiantes ou anciens et anciennes de la Faculté, ainsi que quelques autres membres de la communauté francophone d'Edmonton. Elle est sous la direction de Laurier Fagnan et est accompagnée au piano et aux grandes orgues par Jane Fagnan.

On retrouvera au programme du concert de cette année des chansons du folklore canadien-français et français, des *Negro Spirituals* américains ainsi que des motets et autres pièces de circonstance en latin.

Les billets sont disponibles auprès des membres de la chorale ainsi qu'à la Librairie le Carrefour, La Cité francophone, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury à Edmonton.



Faits saillants de la réunion de l'Exécutif provincial

Date: 7 mars 1998

1. Thème du Rond-Point 1998

Le thème choisi par l'Exécutif est: "Prenons notre place!"

2. Comité Santé

Le Comité Santé a reçu une subvention de 40 000$ de Santé Canada. Un répertoire des professionnel.les de la santé et des affaires sociales sera publié. Une série de rencontres en région et un colloque sont prévus. Mme Diane Conway a été embauchée à temps plein à partir du 16 mars prochain.

3. Gestion scolaire.

La Fédération des conseils scolaires se réunira le 14 mars pour recevoir un rapport à ce sujet. Une consultation auprès de la Fédération des parents francophones et de l'ACFA s'ensuivra,

4. Évaluation et renouvellement de l'Entente Canada-communauté.

L'Exécutif a décidé d'embaucher un.e contractuel.le pour procéder avec l'étape d'évaluation de l'Entente Canada-communauté. Un.e contractuel.le sera embauché.e d'ici peu à cette fin. Une réunion nationale aura lieu à Ottawa le 18 juin prochain pour discuter le renouvellement des ententes Canada-communauté.

5. Formation de la main d'oeuvre

Une rencontre sera organisé avec Advanced Education, Développement des Ressources Humaines et les autres ministères impliqués dans la formation de la main d'oeuvre prochainement pour examiner la possibilité de signer une entente en matière de formation de la main d'oeuvre.

6. Dates de réunion

Exécutif:	17 avril et 29 mai
Bureau des Président.es:	30 mai

7. Centenaire de la province

L'Exécutif se propose d'aborder ce thème au prochain Bureau des Président.es pour éventuellement dégager un ou plusieurs projets susceptibles de rallier les francophones qui célèbreront en 2005, le tricentenaire de leur arrivée en sol albertain ainsi que le centenaire de la province.



Pour une troisième année consécutive:

Jeunesse Canada au travail est de retour

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le programme Jeunesse Canada au travail, un programme fédéral visant à trouver des emplois d'été à des jeunes afin de leur permettre d'acquérir une expérience de travail pratique dans leur domaine d'études, est de retour pour une troisième année consécutive.

Lancé en 1996 dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral, Jeunesse Canada au travail est une initiative du ministère du Patrimoine canadien qui aidera les employeurs à créer plus de 2 000 emplois cet été. Le programme vise également à faire découvrir le pays aux jeunes canadiens.

Encore une fois cette année, c'est la Société éducative de l'Alberta qui a obtenu le contrat pour les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ainsi que pour le Yukon. En deux ans, la Société éducative de l'Alberta a réussi à faire augmenter le nombre d'emplois créés dans la province de 46, en 1996, à 58, en 1997. Pour 1998 la Société vise la création d'une soixantaine de postes pour la province de même qu'un pourcentage d'échange de 60%.

Jeunesse Canada au travail permet aux employeurs des secteurs privé, public et des organismes à but non-lucratif d'avoir une aide financière intéressante, d obtenir de la main d'oeuvre qualifiée et ce, de façon efficace. Le programme permet également aux étudiants de parfaire leur langue seconde, de prendre de l'expérience reliée à leur domaine d études, de même que d'échanger et de créer des liens d'amitié avec d'autres jeunes de différentes régions du pays.

Pour la première année, les employeurs pourront maintenant, s'ils le désirent, faire eux-mêmes la recherche de leurs candidats en visitant le site Internet du Répertoire national des diplômés à http://rnd.rescol.ca. Ils pourront aussi avoir accès au formulaire d'inscription au programme en visitant le site du ministère du Patrimoine canadien à http://www.pch.gc.ca

C'est Judith Cadorette, de la Société éducative de l'Alberta, qui est en charge du programme Jeunesse Canada au travail.

Colloque de l'ACFAS-Alberta:

On veut plus de gens de l'extérieur de la Faculté

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

En même temps que la Journée du Savoir se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, section Alberta (ACFAS-Alberta), le 21 mars prochain. Et on aimerait bien voir des gens de l'extérieur de la Faculté Saint-Jean siéger au conseil d'administration.

«J'ai entendu certains reproches à l'effet que l'ACFAS semblait être repliée ou refermée sur la Faculté Saint-Jean, explique le président, Marc de Montigny. À cet égard, j'invite tous les chercheurs à venir à l'assemblée générale et à s'impliquer dans le conseil d'administration de l'ACFAS afin que l'organisme soit plus ouvert à tous.»

D'ailleurs, les élections conduiront un nouveau président à la tête de l'organisme puisque M. de Montigny ne se présente pas pour un second mandat. «Je n'ai pas le temps de continuer à ce poste et j'aimerais que ce soit uniquement des gens de l'extérieur de la Faculté qui prennent la relève parce que l'ACFAS est une association albertaine dont le siège social est à Montréal. Donc, pour montrer aux gens que ce n'est pas un organisme de la Faculté, je souhaite que des gens de l'extérieur soient élu au sein de l'exécutif.»

Du côté de la Journée du Savoir, il y a aussi de gros changements. Pour la toute première fois de son histoire, l'activité se déroulera un samedi afin d'attirer encore plus de participants. «On croit pouvoir aller chercher plus de monde de la communauté et également les étudiants du secondaire qui disaient ne pas pouvoir venir parce qu'ils avaient des cours le vendredi. Là, ils n'auront plus de raisons», explique M. de Montigny.

«Le fait de placer la Journée du Savoir un samedi nous a également permis d'aller chercher des conférenciers de l'extérieur, de Lethbridge et Calgary par exemple. Sur les 22 conférences qui seront présentées, il y en a 16 qui sont de l'extérieur de la Faculté Saint-Jean alors que traditionnellement environ 80% ou 90% des conférences pré-sentées étaient faites par des professeurs de la Faculté Saint-Jean.»

Parmi les conférences susceptibles d'attirer le plus l'attention, on retrouve des conférences sur El Niño, l'asthme, les Jeux francophones de l'Alberta, les spécificités féminines en psychiatrie, le bénévolat francophone en milieu minoritaire, le processus créateur en danse moderne ainsi qu'une série de conférences touchants les sciences politiques et sociales.

Le second gros changement réside dans le fait que les activités ne se termineront pas dès 16h00 comme par le passé. Les participants auront la possibilité de poursuivre leurs conversations lors d'un 5 à 7 au café Amandine avant d'assister au Gala de l'ACFAS-Alberta. Le gala présentera différents prix comme celui de l'enseignement et celui des étudiants. La soirée se poursuivra avec la présentation de la pièce *Les Belles soeurs* par L'UniThéâtre et se terminera avec une soirée de danse.

Les conférences de la Journée du Savoir sont gratuites et accessibles à tous.

La prochaine conférence de l'ACFAS-Alberta aura lieu le lundi 30 mars prochain à 19h00, à la Faculté Saint-Jean, avec une conférence d'Hubert Reeves de passage à Edmonton pour l'occasion.



AVIS DE DEMANDE EN VERTU DES ARTICLES 92 ET 105, *LOI SUR LA CONCURRENCE*, R.S.C. 1985, c. C-34

Nº de dossier : CT - 98 /01

Date du dépôt : le 6 mars 1998

Demandeur :
Directeur des enquêtes et recherches

Défenderesses :
Canadian Waste Services Inc.
Ressources Environnementales Capital Inc.

Détails de l'ordonnance demandée :

1) une ordonnance enjoignant i) à la défenderesse Canadian Waste Services Inc. (« CWS »), en ce qui a trait à son projet d'acquisition (le « fusionnement ») de l'entreprise de gestion des déchets solides non dangereux de WMI Waste Management of Canada, Inc. (« WMI »), sur le marché d'Edmonton, en Alberta, (l'« entreprise acquise »), de compléter le fusionnement et d'exploiter l'entreprise acquise sous réserve : a) du dessaisissement de certains circuits commerciaux de vidange de conteneurs et de l'équipement accessoire, par voie de cession des contrats de services et autres éléments d'actif connexes, conclus avec des clients de CWS ou des clients acquis de WMI, au profit de la défenderesse Ressources Environnementales Capital Inc. (« REC »); b) du dessaisissement de la station de transfert Strathcona en faveur de REC; c) de la signature d'un accord de déversement aux termes duquel, notamment, elle offrira à REC l'accès à prix coûtant à la décharge de Ryley, en Alberta, jusqu'ici exploitée exclusivement par CWS, de même qu'un volume de déchets compétitif; ii) à la défenderesse REC de signer également l'accord de déversement;

2) toute autre ordonnance que le demandeur et les défenderesses, par consentement, pourraient solliciter ou que le Tribunal estime appropriée.

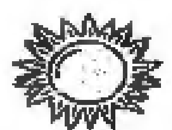
Toute demande d'autorisation d'intervenir et tout commentaire dans cette affaire doivent être déposés auprès du registraire d'ici le 14 avril 1998.

L'avis de demande peut être examiné au greffe du Tribunal. Il est possible d'obtenir une copie au moyen d'un service de télécopie en composant le numéro (613) 956-7139 à partir du téléphone d'un télécopieur et en demandant le document nº 0901. L'avis de demande est aussi disponible sur le site Web du Tribunal de la concurrence à l'adresse suivante : http://www.ct-tc.gc.ca. Toute demande de renseignements relative à la présente demande ou aux procédures du Tribunal doit être adressée au registraire soit par écrit au Tribunal de la concurrence, Centre de la Banque Royale, 600 - 90, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1P 5B4, soit par téléphone en composant le numéro (613) 957-7851.

Le 6 mars, 1998

Le registraire
ANNALINE LUBBE

Canada



LE CAMP SOLEIL DU PRINTEMPS





Du 30 mars au 3 avril 1998
Pour les enfants de 5 à 12 ans
au BONNIE DOON Community Center
9240 - 93 rue
Un projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton
C'est le temps d'inscrire vos enfants
Hâtez-vous car les places sont limitées
Pour plus de renseignements
Veuillez contacter ANDRÉA
tél: 469 -4401
téléc: 469-3997



Intervenantes ou intervenants de première ligne

Service correctionnel Canada
Établissement d'Edmonton pour femmes
Edmonton (Alberta)

Vous aurez à maintenir un environnement sain et sécuritaire ainsi qu'à participer activement à la gestion de cas et à la prestation des programmes dans un établissement pour détenues sous responsabilité fédérale. Ce poste comprend du travail en quarts. À l'heure actuelle, seulement des postes sur une base occasionnelle sont disponibles; toutefois, il y a possibilité de permanence à une date ultérieure. Vous toucherez un salaire variant entre **29 321 $** et **42 369 $**, calculé selon une base annuelle.

Vous devez posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Une préférence pourrait être accordée aux titulaires d'un diplôme en sciences sociales décerné par une université reconnue. Vous devez également avoir de l'expérience en intervention auprès de contrevenantes et(ou) de femmes recevant de l'aide des services sociaux et(ou) dans des activités liées au milieu correctionnel, ou encore en intervention auprès de femmes autochtones. Enfin, il vous faut aussi posséder des attestations valides en secourisme et en réanimation cardiorespiratoire (RCR) de niveau A ainsi qu'un permis de conduire en règle de classe 5. *Conformément à une entente d'exclusion entre le Service correctionnel et la Commission de la fonction publique du Canada, seules les femmes seront considérées pour ce poste, étant donné que les responsabilités qu'il comporte consistent à intervenir directement auprès de détenues.*

Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination, et vous devrez obtenir un certificat de santé de Santé Canada.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Veuillez acheminer votre curriculum vitæ, démontrant que vous répondez aux critères précités, d'ici le **30 mars 1998**, en indiquant le numéro de référence **98-CSC-PFW-OC-05**, à **Mme Lynne Lowe, Établissement d'Edmonton pour femmes, 11151, 178e Rue, Edmonton (Alberta) T5S 2H9. Télécopieur : (403) 495-2266**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux citoyennes canadiennes.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

L'Association canadienne-française régionale d'Edmonton a un besoin urgent d'un animateur ou d'une animatrice culturel(le)

TÂCHES:

Sous la supervision de la direction générale, la personne choisie aura à:

- Planifier, promouvoir et organiser les activités culturelles de l'ACFA régionale
- Animer La Cité francophone d'Edmonton
- Collaborer étroitement avec les autres employés dans l'accomplissement de leurs tâches
- Réaliser d'autres tâches connexes

EXIGENCES:

- Diplôme de premier cycle en récréologie, animation culturelle, loisirs ou expériences pertinentes.
- Expériences au niveau de l'organisation d'activités culturelles et sociales
- Maîtrise du français et de l'anglais (à l'oral et à l'écrit)
- Bonnes relations interpersonnelles
- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe et dans un contexte communautaire
- Connaissance de certains logiciels (Corel WordPerfect, Publisher, etc.)
- Connaissance de la communauté francophone d'Edmonton un atout

CONDITIONS:

Salaire: à négocier
La date limite pour postuler est le 27 mars 1998

L'ACFA régionale d'Edmonton souscrit au principe de l'égalité en matière d'emploi.

Faites parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au numéro suivant: (403) 469-3997

À l'attention de monsieur
Jean-Sibert Lapolice, Directeur général
ACFA régionale d'Edmonton
#206, 8527 rue Marie-Anne Gaboury
(91e rue)
Edmonton, AB, T6C 3N1



Société généalogique du Nord-Ouest:

Le rôle de Patrimoine Canada en Alberta

LILIANE COUTU-MAISONNEUVE
Edmonton

La Société généalogique du Nord-Ouest a accueilli la conférencière Liliane Peddicord, agente de programmes au ministère du Patrimoine canadien, le 25 février dernier.

Madame Peddicord a rappelé que ce bureau a été créé en juin 1993 mais était auparavant connu sous le nom de Secrétariat d'état. Ce bureau oeuvre pour la promotion de l'identité canadienne et du patrimoine culturel et naturel qui contribue ainsi à notre enrichissement social et économique. Patrimoine Canada est en charge de quatre principaux secteurs, soit *Citoyenneté et programme d'identité; Langues officielles; Autochtones* et *Multiculturalisme*. Pour sa part, madame Peddicord s'occupe du secteur des langues officielles.

Madame Peddicord a souligné l'importance de l'autosuffisance dans le domaine de ressources humaines et financières. L'encouragement de Patrimoine Canada donne confiance aux organismes francophones et appui la vision de la communauté francophone de l'Alberta.

Le ministère croit que la solidarité et l'unité au sein des communautés francophones sont très importantes pour l'avenir de celles-ci. C'est pourquoi Mme Peddicord a lancé le défi suivant aux personnes présentes lors de sa conférence: «Si on croit en quelque chose, on doit donner de soi-même.» Elle a aussi entretenu une discussion vive en répondant aux questions au sujet des organismes francophones d'Edmonton.

La prochaine conférence de la Société généalogique du Nord-Ouest aura lieu le 25 mars à 19h30. Camille Dozois parlera de registres paroissiaux et des droits d'auteur.

OFFRE D'EMPLOI

University of Alberta Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures à un poste de Directeur/Directrice du Bureau de la Pratique de l'Enseignement.

Responsabilités: Organiser et gérer tout ce qui a trait au programme de la pratique de l'enseignement à la Faculté Saint-Jean - liaison avec les écoles, encadrement des stagiaires et du personnel impliqué dans les stages ainsi que toute tâche administrative découlant de l'organisation et la supervision des stages. Enseigner un cours par semestre dans le domaine de l'éducation.

Qualifications: Maîtrise (désirable). Au moins cinq années d'enseignement en milieu immersion/francophone.

Durée: Deux ans avec possibilité de renouvellement d'un an.

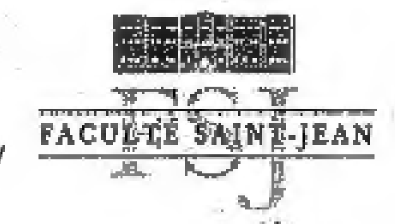
Traitement: Selon l'expérience et les qualifications.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette offre est destinée aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s du Canada.

Faculté de langue française au sein d'une université de langue anglaise, la Faculté Saint-Jean offre des diplômes de BA, de BEd, de BSc, de BCom (Bilingue) et de MEd.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 15 avril 1998 à:

Dr Claudette Tardif
Doyenne
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton AB
T6C 4G9



University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Comme employeur, ell favorise la diversité dans le milieu du travail et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femmes et hommes, ycompris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles.

Appel d'offres

Le Comité de repositionnement est à la recherche d'un.e

Consultant.e.

Cette personne devra soumettre une proposition pour réaliser une étude des structures et organismes de la communauté franco-albertaine en vue de rationaliser et maximiser les ressources humaines et financières pour assurer une plus grande efficacité en matière de développement communautaire. La personne choisie devra avoir une bonne connaissance de la francophonie en milieu minoritaire. Elle sera encadrée par les membres du Comité de repositionnement.

La proposition devra comprendre:

- la réalisation d'une étude préliminaire
- l'examen des besoins de la communauté
- l'examen des mandats et structures des organismes communautaires
- l'examen des structures de consultation
- l'examen des interactions du ministère du Patrimoine canadien et de son impact sur le développement communautaire
- le dépôt de recommandations

Un rapport préliminaire devra être déposé à la fin juin et le rapport final devra être déposé fin septembre.

Veuillez faire parvenir vos propositions à l'adresse suivante au plus tard le 2 avril prochain à l'adresse suivante:

Comité de repositionnement
A/S M. Georges Arès
C.P. 500
8527 rue Marie-Anne Gaboury (91e rue)
Edmonton, Alberta
T6C 3N1
Téléphone: 403-466-1680 Télécopieur: 403-465-6773 **g_ares@francalta.ab.ca**

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircies tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désires être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

M.B.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

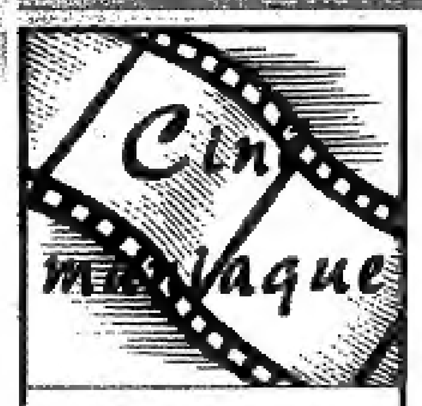
Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30



THE EDGE

Deux ennemis se retrouvent seuls et doivent survivre en affrontant ensemble les rigueurs d'une nature hostile et sauvage: le thème n'est pas récent. Déjà en 1968, John Boorman l'explorait avec brio dans *Hell in the Pacific*, alors que Lee Marvin et Toshiro Mifune s'affrontaient sur une île déserte. Plus près de nous, *Enemy Mine* de Wolfgang Petersen reprenait le combat, cette fois-ci dans l'espace. Dans *The Edge*, la variation sur le thème s'appuie sur le doute: Robert Green (Alec Baldwin), photographe de mode, cherche-t-il vraiment à se débarrasser du multimillionnaire Charles Morse (Anthony Hopkins) pour lui voler sa femme, un mannequin du jet-set?

Victimes tous les deux d'un accident d'avion dans un coin désert des Rocheuses, les deux hommes devront coopérer pour survivre et Charles Morse, un rat de bibliothèque qui vit dans les livres, révèlera ses qualités de leader et la profondeur de sa détermination. Les deux hommes devront aussi affronter un ours Kodiak qui les poursuit sans relâche.

Le réalisateur Lee Tamahori, de Nouvelle-Zélande, sait accorder au paysage la place qui lui revient dans l'histoire. La majesté des montagnes froides et innaccessibles rend le destin des pauvres humains encore plus incertain. Les deux interprètes sont surprenants; Hopkins parce qu'il compose un personnage très vulnérable, qui qui nous change agréablement de son casting habituel de dangereux sociopathe ou de névrosé réprimé; Baldwin parce qu'il démontre des talents de comédien qu'on ne lui connaissait pas. (Ceux qui ont vu *The Juror* savent qu'il manquait désespérément de présence).

Malheureusement l'histoire en elle-même pèche par excès de simplicité, voire parfois d'invraisemblance psychologique. D'autant plus étonnant que David Mamet (*Glengarry Glen Ross, the Verdict)* nous avait habitué à des scénarios tricotés serré qui brillaient par leur analyse psychologique.

Ce qui ne gâche pas entièrement le plaisir que l'on tire du visionnement de ce film. Et si vous croyez encore que les ours sont de gentilles bêtes, *The Edge* vous prouvera le contraire.

The Edge
De Lee Tamahori
avec
Alec Baldwin et Anthony Hopkins

3 sur 9





Régional en bref

CALGARY

Nouveau poste

L'actuel directeur de l'école publique francophone Queen's Park de Calgary, Richard Slevinsky, vient d'obtenir un poste au sein de la Direction de l'éducation française à Edmonton. M. Slevinsky agira comme directeur adjoint à l'unité des mathématiques, sciences, Études professionnelles et technologiques et de l'éducation à distance et se joindra à sa nouvelle équipe au début du mois de juillet prochain.

Carnaval Queen's Park

L'école publique francophone Queen's Park a tenu, le 5 mars dernier, son tout premier Carnaval d'hiver. Près de 150 personnes s'étaient données rendez-vous à l'école pour prendre part à une journée remplie d'activités de toutes sortes. Même le Bonhomme Carnaval est venu faire son tour, question de s'amuser un peu lui aussi.

EDMONTON

Camp Soleil

Le Camp Soleil du printemps de l'Association canadienne-française (ACFA) d'Edmonton est de retour! Pendant la semaine de relâche, du 30 mars au 4 avril, le Camp Soleil est prêt à accueillir trente jeunes de 5 à 12 ans. Les familles qui veulent inscrire trois enfants bénéficieront d'un prix spécial.

Jeux francophones

Le comité organisateur des Jeux francophones de l'Alberta, qui se tiendront à Edmonton, cherche toujours à combler le poste de directeur sportif au sein de l'organisation. Les organisateurs espèrent trouver quelqu'un pour combler le poste mais assurent qu'advenant le cas contraire, le bon fonctionnement des jeux ne serait pas menacé.

Garoche ta Roche

La Société acadienne de l'Alberta organise un tournoi de curling à l'occasion de la semaine de la francophonie. Le tournoi *Garoche ta Roche* se tiendra le samedi 21 mars au **Lancaster Park Golf & Curling** Club. Les personnes intéressées doivent communiquer avec la Société acadienne.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Président ACFA

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Rivière-la-Paix a maintenant un nouveau président. C'est Gilbert Bérubé, qui avait été élu vice-président lors de l'assemblée annuelle de l'association, qui prend la tête de l'organisme régional. Il succède ainsi à Carole-Anne Patenaude qui siège maintenant au conseil d'administration de l'ACFA provinciale.

Conseil scolaire

C'est monsieur Marc Lavoie de St-Isidore qui a été élu, par acclamation, aux élections partielles du Conseil scolaire du Nord-Ouest qui se sont terminées le 12 mars dernier. M. Lavoie s'implique beaucoup au sein de sa communauté en siégeant à divers comités dont celui du Carnaval de St-Isidore.